

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION  
DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 781-2**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), toute municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités soit financé au moyen d'un mode de tarification;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur la tarification de certains biens, services et activités - Règlement numéro 781 a été adopté le 16 janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE certains départements de la Ville doivent apporter des correctifs ou des ajouts aux différentes annexes de tarifications;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 17 novembre 2024, le tout conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE des copies de ce règlement sont à la disposition du public pour consultation depuis le début de la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le Règlement sur la tarification de certains biens, services et activités – Règlement numéro 781, soit et est adopté et qu'il soit statué et ordonné par ce règlement ce qui suit :

**ARTICLE 1. Modifications**

Les annexes de tarification V – Tarification - Loisirs et vie communautaire, VI – Tarification - Location, VII – Tarification - Sécurité incendie, IX – Taxation - Urbanisme et environnement et X – Tarification - Plage, sont modifiées par les ajouts et les corrections suivants dans les annexes jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

**ARTICLE 2. Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

M. Yvon Chiasson, maire

---

Me Julie Paradis, greffière  
Directrice du greffe et des affaires juridiques

## ANNEXE V

## TARIFICATION – LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Description du bien, service ou activité		Tarif
4.	<del>Carte Taxi-bus</del>	<del>8 \$</del>
5.	Location d'espace pour les exposants lors d'événements Journée complète	50 \$

Tableau I : Salle communautaire hôtel de ville

<b>Résident</b>	<b>Tarification</b>
Journée complète	<del>200 \$/h</del> 250 \$/h
<b>Non-résident</b>	<b>Tarification</b>
Journée complète	<del>250 \$/h</del> 300 \$/h
À l'heure les soirs de semaine	25 \$/h pour un résident 40 \$/h pour un non-résident

Tableau II : Patinoire réfrigérée

	<b>Tarification</b>
Location à l'heure (été)	<del>35 \$/h</del> 40 \$/h
Location à l'heure (hiver)	<del>120 \$/h</del> 140 \$/h

Tableau III : Location d'un gymnase

	<b>Tarification</b>
École des Orioles ou de la Riveraine ou Saint-Zotique (gardien de la Ville)	<del>35 \$/h</del> 38 \$/h pour un gymnase simple
	<del>50 \$/h</del> 54 \$/h pour un gymnase double
École secondaire des Navigateurs (ligue de sport sans gardien de la Ville)	73,50 \$/h pour un gymnase simple
	95,50 \$/h pour un gymnase double
École secondaire des Navigateurs (sports libres avec gardien de la Ville)	25 \$/h pour un terrain

Tableau IV : Location du terrain extérieur de tennis / pickleball

	<b>Tarification</b>
Location à l'heure pour les groupes écoles	20 \$/h le terrain

Description du bien, service ou activité		Tarif
1.	<b>Incendie d'un véhicule d'un non-résident et la sécurité incendie</b>	
	c) Équipement - Couverture anti-feu de voiture	2 500 \$
5.	<b>Équipements de formation</b> (main-d'œuvre non incluse)	
	i) Porte d'entrée par effraction	100 \$/h
	j) Plateau de ventilation	100 \$/h
	k) Canalisation – système de gicleurs	100 \$/h

Description du bien, service ou activité		Tarif	
7.	<b>Autres coûts</b>		
	c) Règlement utilisation extérieure de l'eau n° 743		
	ii) Permis pour arrosage nouvelle pelouse – Hors période	<del>20 \$</del>	50 \$

## ANNEXE X

## TARIFICATION – PLAGE

Description du bien, service ou activité		Tarif
3.	Quai de la marina	
	b) Tarification saisonnière avec services ii. Non-résident	<del>60 \$ le pied linéaire</del> 61 \$ le pied linéaire